

Du rôle et de la mission de la Bibliothèque Universitaire en tant que système d'information au service de l'université

D^r Mouloud HOUALI
Maître de conférence-HDR
Département de bibliothéconomie et
Sciences documentaires
Université Alger 2. Bouzaréah

مستخلص

تتناول هذه الدراسة، من خلال منهج النظامية، دور و مهمة الجامعة و المكتبة الجامعية في تحقيق الأهداف المسطرة و المهام المنوطة بهما . كما تشرح كيف تتدخل المكتبة الجامعية في هذا المدرج بصفتها نظام معلومات يعمل كأداة لنقل المعرفة عبر الأجيال و دعم مهام الجامعة من أجل الاستجابة، في بيئة اقتصادية حرجة تحد بشكل كبير من مواردها المالية، لجملة من الحاجيات الوثائقية المتنوعة ذات وتيرة النمو الهائل، فضلا عن مواجهة انفجار معلوماتي غير مسبوق. تهتم الدراسة بالفارق الرقمي القائم بين البلدان الغنية و البلدان ذات الإمكانيات المحدودة من حيث العرض الوثائقي، كما تسلط الضوء على الفجوة الرقمية الناجمة عن احتكار القوى العظمى للنشر الإلكتروني موضحة ذلك بضعف حضور و بروز كل من الجامعات و المكتبات الجامعية العربية على شبكة الانترنت مع سرد وضعية و نسبة تقدم مشروع شبكة المكتبات الجامعية الجزائرية. الكلمات المفتاحية : المكتبة الجامعية ، الجامعة الجزائرية ، الموارد الوثائقية الجامعية، الفجوة الرقمية ، المكتبات الجامعية العربية ، الانترنت ، شبكة المكتبات الجامعية الجزائرية.

Abstract

The study tackles, through a systemic approach, the overlapping of the role and mission of the academic libraries with those of the university in the achievement of tasks devolved for it. It explains how the university library intervenes in this process as an information system? serving as a tool for transgenerational transmission of knowledge and support of university functions. This is in order to respond to the numerous and varied needs of documentation, despite the critical economical environment drastically limiting its financial resources, Especially at the pace of exponential growth and an unprecedented documentary explosion.

The study exposes also the discrepancy between the academic libraries of rich countries and those of countries with limited potential in terms of documentation offer. The university libraries' structural, technical and political difficulties are also tackled in filling the lack of the documentation printed by virtual resources and highlights the digital divide induced by the

monopoly of the great powers on electronic publishing. This is illustrated by the weak presence of universities and Arab academic libraries on the Net and the situation of RIBU in Algeria.

Keywords: university library, algerian university, academic documentary ressources, digital divide, arab academic libraries Internet , RIBU

Résumé

L'étude aborde, au travers d'une approche systémique, l'imbrication du rôle et de la mission de la BU avec celles de l'université dans la concrétisation des tâches dévolues à cette dernière. Elle explique comment la BU intervient dans ce processus en tant que système d'information servant d'outil de transmission transgénérationnelle du savoir et de support des fonctions de l'université en vue de répondre, dans un environnement économiques critique limitant drastiquement ses ressources financières, à des besoins documentaires autant nombreux que variés et au rythme de croissance exponentiel et une explosion documentaire sans précédent.

L'étude expose aussi le clivage entre les BU des pays nantis et celles des pays aux possibilités restreintes en matière d'offre documentaires; et met en exergue la fracture numérique induite par le monopole des grandes puissances sur l'édition électronique en l'illustrant par la faiblesse de la présence des universités et des BU arabes sur le Net et la situation de RIBU en Algérie.

Mots clés : bibliothèque universitaire, université algérienne, documentation universitaire, fracture numérique , BU arabes, internet, RIBU

Introduction

Dans cette contribution, nous voudrions rendre raison du rôle et de la mission de la bibliothèque universitaire et son importance dans la vie et le fonctionnement de l'université. Mais cela ne saurait se faire, à notre sens, sans avoir au préalable cerné l'environnement immédiat dans lequel elle évolue à savoir l'institution universitaire.

C'est sans doute dans le but de mieux comprendre et de cerner la réflexivité de la bibliothèque universitaire avec l'université même et sa contributions à la réussite de la mission de cette dernière, que nous avons jugé utile d'esquisser succinctement un tableau qui mettrait en évidence l'impact de l'université sur la société, ses fonctions et son rôle quant au développement et le progrès en général.

Cette description globale de la mission de l'université nous amènera *ipso facto* à comprendre à quoi la BU est tenue de répondre, c'est à dire les attentes de l'environnement qu'elle dessert, les exigences de ce dernier et les contraintes auxquelles elle doit faire face, et en un mot, ses responsabilités.

Cette démarche nous conduira à observer sous ce prisme dans quelle mesure la BU en tant que système d'information intégrée au sein de l'institution universitaire contribue-t-elle à la réalisation des objectifs de cette dernière? Et par voie de conséquence sa participation au développement en général, combien même difficile à quantifier et à évaluer.

1. De l'université

1.1. Fonctions et rôle de l'université

Quelles que soient la nature de l'université et le système dominant qui la régit, en plus qu'elle est un lieu privilégié de la contestation, de remise en cause des idées et de l'ordre établi dans le monde et un cadre idéal au débat intellectuel, elle constitue par excellence le moteur du développement national et universel.

C'est aussi un centre de rayonnement culturel, scientifique, de civilisation et de progrès à tous égards.

Le développement, ce «dépassement continu de la réalité économique-sociale du moment» (TSHI BANSA, déc. 1971, p.62) n'étant pas le propre des pays en voie de développement mais aussi des pays développés, constitue le souci majeur des universités, c'est pourquoi elle se doit de chercher à comprendre comment s'adapter au nouvel environnement qui résulte des mutations permanentes et perpétuelles qui est la dynamique même des sociétés.

En outre, sa préoccupation par les problèmes du monde justifie amplement sa mission et son caractère universels. Cependant, la contribution de l'université au processus de construction, du développement national, et de la dynamique sociale en général, passe nécessairement par les fonctions et des tâches qu'elle s'est assignées traditionnellement à savoir fondamentalement l'enseignement et la recherche.

1.1.1. Fonction pédagogique et heuristique

Enseigner, c'est déjà transmettre le capital de connaissances acquis par les générations précédentes. C'est aussi l'apprentissage des nouvelles méthodes et techniques de recherche et la connaissance des résultats des investigations en cours. Mais Lord Bodwen lui reconnaît volontiers le rôle de "gardienne de la sagesse qu'elle fut depuis des siècles". Ainsi dira-t-il, qu'elle « étudiait la vérité éternelle et ignorait le monde évoluant tout autour. Elle était donc plus «enseignante» que «chercheuse» et "plus utilisée qu'utile" (Bodwen, 1971, p.56).

Bien plus, des critiques venues « d'esprits soucieux d'efficacité préoccupés de rentabilité et de technicité lui font grief d'une formation trop théorique et ignorante des réalités" (Bodwen, op. cit.), tandis que d'autres lui reprochent d'être un appareil idéologique de l'Etat. Ivan Illich va jusqu'à démontrer «que la société n'a pas besoin d'enseignement, qu'un système éducatif est un luxe inutile et même un obstacle au bonheur individuel comme au développement naturel de la société» (Raymond, op.cit, p.172).

Au contraire, d'aucuns dénoncent la faiblesse de l'université dans sa mission d'enseignement alors que dans sa mission de recherche elle y réussit. L'argument est qu'une partie importante de ce que notre monde doit à la science et à la technologie est née dans l'université (Hainaut, 1987).

Par ailleurs, d'aucuns tels que Le Coadic, ne reconnaissent pas à l'université le droit de changer le monde, mais seulement celui de l'interpréter. Ainsi préconisera-t-il à cet effet qu'il ne sera pas de son intérêt d'entreprendre des travaux de la "Big science" ni de la science appliquée, car ils ne s'accordent ni avec sa personnalité physique et matérielle, ni avec sa personnalité morale. Par contre il est de son devoir et de son intérêt de poursuivre l'approfondissement disciplinaire de la façon la plus désintéressée" (Le COADIC, 1971).

En effet, si la recherche appliquée ne relève pas de l'étendu du ressort de l'université, il n'en demeure pas moins qu'elle se réserve exclusivement l'option de la recherche fondamentale qui est son émanation. Et comme le définit Le Coadic Yves, "L'objet de la recherche à l'université, par excellence, la recherche fondamentale libre, est la compréhension de l'univers et la découverte de champs d'investigation nouveaux, sans but pratique spécifique (Auger, 1964)" (Le COADIC, op.cit. p.54)

Source principale de la technologie, la recherche scientifique est de nos jours un enjeu capital pour l'humanité tant sur le plan économique et social que sur le plan politique et militaire. C'est sur lui que sont misées toutes les stratégies. C'est pourquoi à présent les capacités d'un pays et son niveau de développement se mesure beaucoup plus par son effort de recherche consenti et les résultats obtenus. En somme, sa capacité à maîtriser la technologie qui lui garantit l'avenir et le maintien de leur avance technologique.

1.1.2. Fonction culturelle et fonction consultative

Il s'ajoute aux fonctions précitées deux autres subsidiaires, à savoir la fonction culturelle et la fonction de consultation. A ce titre, l'université ne doit pas se limiter à la diffusion des connaissances car elle risque de passer pour "une garderie intellectuelle

d'adolescents" ou un "bureau de placement" selon l'expression d'Edgar Faure. Elle doit par conséquent donner non pas un enseignement figé mais une formation renouvelée, préparant des cadres capables d'innover et d'avoir le sens de l'organisation et de la responsabilité.

Aussi doit-elle se garder de se réduire à une "fabrique de cadres" qu'elle expose sur le marché de l'emploi et qu'elle forme tous azimuts afin de répondre aux besoins immédiats et hâtifs de la société moderne. Elle doit plutôt former des cadres formateurs capables de répondre aux exigences de l'heure.

En outre, afin d'éviter d'amorcer un processus d'acculturation des cadres notamment dans certains jeunes Etats, l'université ne doit pas perdre de vue sa mission culturelle. Car cette dernière est avant tout un facteur de cohésion sociale qui renforce le sentiment de solidarité aussi bien national qu'universel.

Quant à la fonction de consultation, il s'agit surtout pour l'université de montrer aux décideurs les meilleurs choix possibles, puis de prévoir les conséquences, sans pour autant être un conseiller des pouvoirs publics.

Aujourd'hui, l'université, à l'instar de beaucoup d'autres institutions de par le monde, subit les contrecoups de la récession économique qu'imposent les mécanismes économiques mondiaux. René Reymond a bien souligné à ce propos que "les universités sont partout en crise ce qui les amène à réviser leur politique et leur philosophie (BERGER, 1984). Ainsi selon René Reymond "la charge budgétaire s'alourdit jusqu'à devenir insupportable: le renversement de conjoncture qui a fait succéder la pénurie à l'abondance retentit sur les conditions de leur fonctionnement; la part des dépenses d'enseignement dans le budget global a sans doute atteint un point extrême. On est conduit à opérer des choix sur des critères d'utilité qui sont chose nouvelle." (REYMOND, op.cit.). Ceci dit, le rétrécissement budgétaire conduit cette dernière à rationaliser leur répartition sur les différents organes et institutions qu'elle recouvre. Bien souvent cette rationalisation est synonyme de réduction des quotes-parts budgétaires attribuées à ces institutions dont les bibliothèques d'université en font souvent les frais, sinon parfois, la suppression ou la fermeture de certaines d'elles à défaut d'un effort de restructuration ou de réaménagements adéquats.

1.2. La crise des universités

Guy Berger, dans une approche historique sur les universités, explique que "l'enseignement a subi successivement le contrecoup de ce que l'on pourrait désigner comme trois crises d'origine, d'ampleur et de signification différentes" (BERGER, op. cit. p.28).

La première crise dit-il, a été un phénomène généralisé de croissance qui a commencé les années soixante et qui a actuellement stoppé dans la plupart des pays industrialisés mais qui continue ailleurs et ne fait qu'apparaître dans les pays africains. Cette croissance liée à la demande de la pression sociale et des besoins du développement, s'est traduite par l'accès de nouvelles populations à l'université.

Une seconde crise a été celle des années 1968. Celle-là a toujours été liée à des problèmes politiques comme la guerre du Viêt-Nam, les manifestations pour l'expression politique à l'intérieur de l'université en France en 1968.

La troisième crise est cependant liée à la crise économique mondiale et à la baisse quasi-générale des ressources allouées aux universités. Ces crises ont été pondérées par des événements plus ou moins liés aux précédents. Il s'agit notamment de la formation continue, du chômage des diplômés, du développement des technologies nouvelles qui ont bouleversé méthodes, contenus et modes d'accès à la connaissance. Tous ces événements et ces phénomènes ont contribué de manière différenciée selon les pays, les filières, les situations spécifiques de chaque institution, à un véritable bouleversement de l'image des universités, de l'état d'esprit de ceux qui en sont les acteurs et les usagers, et plus globalement de la signification sociale, économique et culturelle de l'enseignement supérieur (BERGER, op. cit. p.23).

1.3. L'université productrice et consommatrice de l'information

Indépendamment du fait que l'université constitue en elle-même un environnement consommateur de l'information, il n'en demeure pas moins qu'elle soit, en revanche, un secteur à la fois producteur, créateur et diffuseur de cette matière. Hormis les autres types de documents, la proportion du livre produite dans des circuits relevant des secteurs universitaires tels que les presses universitaires, les cercles, ou libraires, la production universitaire constitue une part importante dans la production mondiale. Faut-il aussi, sans verser dans un corporatisme étroit, que même le reste de la production du livre émanant des secteurs autres que l'université, n'est-elle pas en vérité produite pour une large part par des universitaires?

Cette situation trouve son explication dans le fait que l'université, comme nous venons de l'énoncer plus haut, se donne deux tâches primordiales:

- d'abord l'enseignement qui fait d'elle un partenaire hautement consommateur,
- puis la recherche qui, souvent, débouche sur une production intellectuelle soit à caractère pédagogique lorsqu'il s'agit des thèses, des mémoires, rapports de stages, etc., qui constituent d'ailleurs une source d'une valeur non négligeable, exploitable à son tour dans l'enseignement et la recherche.¹

Dans ce contexte, l'expert français feu Daniel Reicher dans le 8^{ème} point de son rapport technique à l'intention du gouvernement algérien, précise "alors que la mission d'une université consiste à créer de l'information et à former de futurs créateurs d'information, la mission d'une bibliothèque universitaire consiste à transférer de l'information documentaire à la communauté universitaire afin d'éviter le gaspillage d'efforts provoqué par l'ignorance des résultats déjà accumulés. Afin de pouvoir fonctionner adéquatement, chaque communauté universitaire doit donc disposer d'un accès commode à toute l'information documentaire pertinente à ses activités". D. Reicher ajoute dans son 9^{ème} point que "tout retard dans l'acquisition de l'information documentaire, toute difficulté à repérer cette information à cause de la mauvaise gestion de la documentation nuisent au développement de la recherche et de l'enseignement." (REICHER, 1980, p.3).

2. De la bibliothèque universitaire

Quelque que soit sa dénomination (bibliothèque universitaire, bibliothèque académique, bibliothèque centrale) la BU comme on l'appelle communément est consubstantielle à l'université ou grande école à laquelle elle est rattachée.

En effet, l'université et la bibliothèque sont intimement liées. Un lien si fort si étroit que la réussite de l'une dépend le succès de l'autre.

Si la première focalise cependant son effort et ses activités sur l'acquisition et la transmission des connaissances, la seconde offre ce gisement tant vital qu'est l'information scientifique et technique sous toutes ses formes et ses supports.

La mission de la bibliothèque universitaire et ses objectifs sont donc indissociables et se confondent même avec ceux de l'université. A cet égard la BU est considérée à juste titre comme la pièce maîtresse dans le fonctionnement de cette institution aussi névralgique pour le développement national tant elle constitue le pôle documentaire le plus important. Et considérée jusque-là comme un service commun de l'université, elle s'est toujours efforcée d'accompagner l'évolution et les changements de l'enseignement supérieur (KAHANE, 1987).

Comme le précise Alain M. Carter, "La bibliothèque est le cœur de l'université ; aucun autre facteur non humain n'est aussi intimement lié à la qualité de l'enseignement supérieur." (CARTER, 1982).

¹ Dans les universités modernes, la recherche individuelle est de plus en plus supplantée par la recherche collective où les chercheurs s'organisent en équipes ou groupes autour d'un projet de recherche sectoriel. On crée des consortiums de recherche, des unités de recherche interdisciplinaires regroupant des chercheurs de différentes spécialités. On parle alors d'individualisation de la recherche. Notons aussi que cette individualisation de la recherche était surtout imposée par le modèle d'organisation de l'université à savoir le compartimentage qui a donné naissance à la spécialisation disciplinaire. Celle-ci a fait que l'innovation scientifique était le produit d'un esprit exceptionnel mais individuel (Tiste 1970), éliminant la possibilité de travail scientifique collectif en forçant l'individu à "publier ou périr."

Dans cette perspective, la BU se saisit comme l'une des composantes qui valorise le plus l'université moderne. En termes imagés, elle est vraisemblablement la vitrine de l'université aussi bien au niveau national qu'international. Il serait certainement incongru d'imaginer des universités de réputation mondiale telles que, à titre d'exemple, celle d'Oxford de Harvard ou de la Sorbonne sans bibliothèques universitaires ou avec de piètres collections. C'est pourquoi elles doivent "participer aujourd'hui à une intégration croissante de la fonction documentaire dans les institutions universitaires." (CASSEYRE, op.cit. p.5).

En revanche, si nous admettons qu'une bonne université se reconnaît à la qualité de sa BU, force est de reconnaître aussi, comme le précise J. Reboul, que " la valeur d'une bibliothèque est faite de ses collections. Celles-ci sont définies par leur taille et leur composition." (REBOUL, 1982, p.157).

Placée au cœur de l'université, elle constitue par ses collections, l'outil essentiel et privilégié dans la transmission transgénérationnelle du savoir enseigné. Dès lors, elle est destinée à être le support des deux tâches fondamentales de l'université à savoir l'enseignement et la recherche. Aussi joue-t-elle un rôle d'auxiliaire à la pédagogie et à la recherche en se sens qu'elle se charge d'une part, de fournir aux étudiants, aux enseignants, et aux chercheurs la documentation nécessaire à l'étude et à la recherche dans toutes les disciplines. D'autre part, d'assurer auprès de l'université une mission d'orientation et d'enseignement bibliographique et documentaire. Dans le même ordre d'idées, Giles Deschatelets et Jacques Keregny notaient dans une introduction que " Les BU sont des microcosmes où se côtoient à peu près toutes les disciplines du savoir, des réserves encyclopédiques où s'accumulent savoirs fondamentaux, connaissances spécialisées et nouvelles informations ; des agoras où les idées et concepts enregistrés sont transmis d'auteurs en lecteurs et des laboratoires en avant-garde de toutes les nouvelles méthodologies de stockage et de repérage de l'information pouvant leur permettre de mieux remplir leur mission de soutien à l'enseignement et à la recherche..." (DESCHATELETS; KEREGNY, .2012).

C'est dire donc que les BU forment en général un creuset où se dépose l'information sous toutes ses formes pour être mise à la disposition de la population universitaire en temps utile et en quantité et qualité suffisantes.

Plaidant sur le statut de service commun de la documentation qu'il considère plus "sage et plus adapté" et récusant par contre le terme de "bibliothèque unie" qu'il juge "fixiste", Jean Sirinelli ajoute, quant à leur rôle "mais force est de reconnaître qu'au sein même de l'université les bibliothèques occupent une place très particulière. D'une part, elles sont un rouage indispensable à l'université: depuis que celles-ci existent sous une forme ou une autre, on lui a toujours connu des bibliothèques, dès la plus haute antiquité. D'autre part c'est un rouage très spécifique qui obéit ainsi aux règles et aux évolutions de son genre..." (SIRINELLI, p.23).

Or il est reconnu que les BU affrontent une crise de légitimité avec toutes les conséquences que cela peut induire. Au moment où l'enseignement supérieur prend de plus en plus une place prépondérante et stratégique dans la majorité des états, les BU souvent soumises à un pilotage centralisé et à l'autorité patriarcale du Ministère de l'enseignement supérieur, se trouvent dans une posture inconfortable, voire parfois déconcertante dans l'exercice de leur fonction. C'est pourquoi revendiquent-elles d'ailleurs leur autonomie surtout financière.

Dans ce contexte les BU doivent alors relever deux énormes défis. Le premier, qui ne concerne pas spécifiquement les BU, est de répondre rapidement et efficacement à des besoins informationnels de plus en plus nombreux et hétérogènes à partir d'un panel de sources documentaires en croissance exponentielle. Des sources documentaires aussi nombreuses que variées, générées par l'évolution des technologies et distribuées dans une multitude de nouveaux supports et d'outils d'information (imprimés, micro supports, disquettes, serveurs télématiques, supports optiques, réseaux virtuels, etc...).

Bien plus, les BU ont pour obligation non seulement de répondre aux besoins immédiats de ses usagers mais aussi de prévoir leurs besoins futurs. Cette contrainte à servir le présent et l'avenir qu'appelle Eric Ornsby " La double nature de la bibliothèque", rend donc toute énonciation de mission problématique.

Le second déficit est la conjoncture économique extrêmement difficile où, en raison de l'insuffisance de ressources pécuniaires, les gestionnaires des BU doivent en même temps viser la qualité totale et rationaliser leurs opérations. En d'autres termes "faire plus avec moins". Il va sans dire que la crise qui pèse encore sur les universités n'est pas sans incidence sur les BU.

En dépit de toutes ses difficultés, J. Reboul, dans la conclusion de son célèbre ouvrage, sur les bibliothèques universitaires aux USA, affiche clairement son optimisme quant à l'avenir des BU et écrit à ce propos : "Quelle que soit la forme qu'elle emprunte dans le futur, la bibliothèque reste l'élément fondamental et premier de toute politique documentaire et tout concourt à prouver que seule une philosophie de la bibliothèque, de toutes ses dimensions politiques, culturelles, pédagogiques et sociales peut être assez puissante pour réellement animer, susciter et permettre l'organisation d'un réseau documentaire moderne. Et pour mettre en évidence le rôle majeur de la BU » (REDOUL, Op. cit. p.262). Elle ajoute «rien ne se fera sans elle et si on nie son rôle et sa mission, l'homme ne parviendra plus à maîtriser les moyens d'information dont il dispose et c'est la civilisation elle-même qui risque de sombrer » (Ibid.). Toujours dans la même chaîne de réflexion et parmi tant d'autres témoignages de cet ordre d'idées, nous citerons encore un passage de Mc Leish Archibald, que nous tronquerons à notre corps défendant, où il écrit «...non ce n'est pas la bibliothèque, je pense, qui est devenue ridicule à force de se dresser contre l'obscurité avec ses livres rangés sur les rayons. Au contraire, la bibliothèque, presque seule parmi les grands moments de la civilisation, se dresse plus haute maintenant que jamais auparavant. La ville – notre ville américaine au moins_ tombe en décadence. La nation perd sa grandeur, devient ce que nous appelons «une puissance », un pentagone, un magasin de missiles. «L'université n'est plus toujours certaine de son identité. Mais la bibliothèque demeure une affirmation silencieuse durable que les grands rapports parlent toujours, et non pas isolément mais d'une certaine façon, en chœur – que, si tout autre chose est hasard et accident, l'esprit humain, ce mystère, semble toujours signifier » (ARCHIBALD, 1972, p.362).

2.1. Concept moderne de bibliothèque universitaire

Ce genre de bibliothèque est dit « universitaire » pour le distinguer du reste des bibliothèques dont on relève près d'une cinquantaine (voir descripteur « Bibliothèque », dans notre article (HOUALI, 2007. p.52-61). Elle a donc ses spécificités qui font qu'elle constitue une des plus importantes institutions de l'enseignement supérieur.

Elle doit donc soutenir l'activité pédagogique et de recherche de l'université, ce qui est d'ailleurs sa raison d'être, en mettant à la disposition des universitaires (étudiants, enseignants chercheurs, personnel) tous les types de documents nécessaires aux activités précitées (HUNT, 1990).

Parler de bibliothèque universitaire moderne, c'est parler de celles qui se sont adaptées au nouvel environnement profondément transformé par les mutations sociales, les nouvelles technologies en général et les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) en particulier. C'est ainsi que ces bibliothèques ne se considèrent plus comme jadis, de dépôts et de stockage de livres et autres documents mais en organismes dont l'activité se focalise essentiellement sur la communication et la diffusion de l'information dans les différents secteurs du savoir et de la connaissance. Les BU actuellement ont cette spécificité de se soucier plus que les autres types de bibliothèques, de la formation de l'utilisateur pour le préparer aux techniques de recherche de l'IST et de les accompagner dans la réalisation des travaux de recherche mais aussi en mettant les moyens nécessaires pour l'accomplissement de cette tâche si névralgique. Ce sont donc, à présent, des établissements scientifiques qui se donnent pour mission la diffusion du savoir à toutes les catégories d'utilisateurs.

Néanmoins, les BU subissent des contraintes environnementales dont elles sont souvent empreintes et ne peuvent, par conséquent, voguer librement. En dehors des objectifs, souvent définis par l'administration universitaire, ces contraintes peuvent se résumer en trois principaux points:

- Contraintes administratives et institutionnelles qui sont représentées par l'environnement immédiat de la BU dans lequel elle évolue, à savoir d'abord l'administration de l'université qui la régit et avec les lois sous adjacentes (directives, chartes,); puis les impératifs financiers qui limitent ou parfois jugulent systématiquement leur activité.
- L'environnement consommateur, appelé communément la communauté universitaire, et qui est constitué, dans ce cas précis, par les enseignants, les étudiants, les chercheurs et le personnel, dont la BU doit connaître la structure, et étudier les besoins ;
- Le personnel employé, dont la qualité, la rentabilité, la motivation et la qualification conditionnent et déterminent grandement la réussite et le degré d'efficacité dans l'accomplissement de sa mission

2.2. Bibliothèques universitaires et explosion documentaire

A la fin du vingtième siècle nous avons assisté à une révolution dans le volume et la complexité du savoir scientifique appelé communément la «révolution documentaire», sujet passionné et passionnant que nous tenterons d'aborder succinctement et avec à l'appui de quelques chiffres.

En 1750 le nombre de périodiques scientifiques ne dépassait pas 10 titres dans le monde et a atteint 50000 en l'espace de 230 ans avec une moyenne de 100000 articles par mois. Par ailleurs il est produit dans le monde une moyenne d'un livre par minute en 1970, soit 546000 titres par an, c'est pourquoi l'on dit que le volume de l'information (IST) a augmenté de 1million de fois plus que du temps de Newton.

Face à cette inondation par L'IST, cumulée à une évolution des sciences et du savoir de plus en plus complexes, en raison de la spécialisation et de l'interdisciplinarité, avec aussi la diversité et la multiplicité des langues, les BU en tant que systèmes d'information des universités aux ressources financières souvent insuffisantes, se doivent d'opérer des choix rationnels et très rigoureux. Une option difficile mais qu'elle doit suivre impérativement en vue d'une satisfaction optimale de toutes les catégories d'usagers. Elle doit assurer, en plus des taches classiques la traduction, l'analyse et la restitution de l'information.

Par ailleurs, pour être plus performante, la BU doit s'intégrer de manière effective dans la vie de l'université, d'une part, d'autre part dans les réseaux bibliographiques nationaux, régionaux et internationaux.

De ce fait, la BU, dans son rôle de système d'information, intervient à tous les niveaux et dans les différentes fonctions dévolues à l'université dont nous retiendrons à cet effet les trois principales à savoir la recherche, l'enseignement et la formation continue.

2.3. La BU, support des fonctions de l'université

2.3.1. La BU, support de l'enseignement

Il s'agit d'asseoir cette fonction didactique sur des méthodes pédagogiques efficaces et adaptées à la philosophie même de cet enseignement figé et vidé de sa substance. La pédagogie la plus appropriée est, sans équivoque, celle qui est axée sur le document et particulièrement le livre.

Mais cela saurait-il se faire si la bibliothèque ne participait pas à l'initiation de l'étudiant, de l'enseignant ou du chercheur aux méthodes de recherche documentaire avec la méthodologie et tous les instruments bibliographiques requis ?

Cela leur permettra de s'ouvrir sur des horizons universels, différentes écoles, de multiples courants intellectuels et, en un mot, sortir des sentiers battus. Le livre permettra aux éléments précités des capacités à rédiger les travaux scientifiques, de développer leurs facultés et d'enrichir leurs connaissances. Aussi pourront-ils lier la théorie à la pratique et auront participé à la production intellectuelle. C'est sans doute par la BU que l'étudiant participera positivement à la pratique pédagogique, mais surtout à son auto construction, ce qui, bien entendu, développera ses capacités d'innovation et de création.

2.3.2. La BU support de la recherche scientifique.

La recherche scientifique est organiquement liée à la bibliothèque. Sa contribution à cette activité est une évidence en soi.

Les universités américaines consacrent entre 48 et 64 % de leur budget à la recherche. A Bernston on consacre 64 % à la recherche et 36 % à l'enseignement et à l'administration. Il va sans dire que la recherche scientifique exige des services d'information de haute qualité. C'est donc aux BU qu'incombe la responsabilité de mettre à la disposition des chercheurs l'information spécialisée et pertinente sous toutes ses formes (thèses, ouvrages, brevets, rapports, supports électroniques, audio visuels, etc.) et de la leur procurer dans les délais requis, que ce soit par des sources locales ou étrangères. A ce propos Daniel Reicher, comme 9^{ème} point de son rapport, annonce que «tout retard dans l'acquisition de l'information documentaire, toute difficulté à repérer cette information à cause de la mauvaise gestion de la documentation nuisent au développement de la recherche et de l'enseignement universitaire » (REICHER, op.cit.p.3).

2.3.3. Formation continue et portes ouvertes sur l'université

L'évolution permanente des institutions et des organismes et la dynamique sociale en générale, créent inévitablement des besoins de formation, de recyclage pour une remise à niveau continue afin de faire face aux exigences sans cesse renouvelées du monde de la production et du travail. La BU intervient encore une fois dans cette fonction sociale de l'université pour servir notamment les autodidactes et les extra universitaires candidats à la formation continue, et toute personne en quête du savoir. Savoir et formation auxquels dans toute société une frange importante de la population n'a pas pu y accéder auparavant. Dans cette perspective la BU doit apporter une réelle contribution surtout en compensant l'insuffisance de la radio, de la télévision et le pli postal et à présent le courriel, sur lesquels repose essentiellement l'enseignement à distance.

2.3.4. Spécificité des BU dans les pays en voie de développement

Si on reconnaît aux bibliothèques universitaires une grande importance dans les pays développés qui veillent au maintien de leur avance technologique, voire leur hégémonie, cette importance serait incontestablement plus grande et plus décisive pour les pays en voie de développement dont le souci majeur, voire une brûlante passion, est d'abord de rattraper le retard technologiques et résoudre un tant soit peu le problème si délicat et combien même névralgique du transfert technologique.

Le vecteur fondamental de ce processus est indubitablement l'université, laquelle a, entre-autre, la fonction de production et de formation d'une main-d'œuvre de haut niveau nécessaire, voire indispensable à la promotion et l'échange technologique.

La BU considérée à juste titre comme «le cœur de l'université » en ce qu'elle est conservatrice et gestionnaire des supports d'information scientifique et technique assiste l'institution universitaire dans la réalisation de cet objectif.

Or ce qui distingue les B.U des pays développés de celles des pays en voie de développement est que ces dernières, en raison de la pauvreté de leurs fonds, sont souvent en inadéquation avec les besoins de leurs utilisateurs. Ceci d'une part, d'autre part le manque d'ouvrages scientifiques et technologiques et des périodiques aussi bien dans la langue du pays que dans les langues étrangères. Ce qui bien entendu entrave l'effort des facultés et pareillement celui des étudiants de s'informer sur les derniers développements de la science et de la technologie.

Cependant la taille et la qualité des collections traduisent nettement ce clivage entre les BU des pays pauvres et celles et celles des pays nantis et technologiquement avancés. Nous pouvons citer à titre d'exemple la BU du Penjab, fondée en 1882 qui ne dispose que de 290000 volumes et 700 périodiques courants. De même la BU d'Alger créée en 1892, pourtant la

plus riche d'Afrique, ne détient que 190000 volumes. Ces bibliothèques sont très loin d'égaliser la BU de Birmingham en Grand Bretagne, créée à la même époque en 1880 et qui possède 1075000 volumes et 7800 périodiques courants.

Une autre caractéristique commune aux BU des pays en voie de développement est le manque d'une main-d'œuvre qualifiée et des professionnels es qualité, ce qui est dû notamment à la formation bibliothéconomique récente mais aussi à la profession elle-même qui est peu sollicitée.

Aux problèmes précités, s'ajoute le vide juridique qui fait que les BU souffrent de l'absence de statut, donc marginalisées par les pouvoirs publics, ce qui explique la débâcle qui caractérise la vie de ces bibliothèques.

Cette situation justifie par voie de conséquence le faible niveau et la médiocrité des services rendus des BU dans ces pays. La démographie fait que les BU n'arrivent pas avec leurs faibles moyens à faire face à des effectifs pharaoniques et sont souvent en situation d'engorgement n'ayant ni l'espace nécessaire ni les collections suffisantes pour pouvoir répondre aux besoins de leurs usagers.

Dans ce contexte il est alors pratiquement difficile d'imaginer dans nos pays une BU sans une interminable chaîne d'étudiants qui attendent parfois vainement leur tour. Car bien fréquemment il arrive que l'étudiant retourne bredouille après avoir passé tout le temps qu'il devait consacrer à l'étude, à faire la queue devant la BU.

La plupart des études relatives à la lecture en milieu universitaire algérien ont montré que les B.U sont beaucoup plus utilisées comme salle de travail que comme source d'information et de documentation en raison des conditions sociales des utilisateurs qui n'ont pas le confort et les commodités nécessaires pour faire leur travail à domicile ; alors que dans les pays développés il n'est même pas nécessaire de se déplacer pour exploiter les ressources de la B.U.

Un autre problème inhérent au sous-développement est l'absence d'application de la technologie moderne dans les services des BU en l'occurrence l'informatisation des différentes tâches qu'elles se doivent de réaliser. Cette informatisation, lorsqu'elle est faite est, soit partiellement développée donc non intégrée, soit carrément galvaudée par manque de savoir-faire.

2.3.5. Réflexivité des bibliothèques universitaires avec l'environnement financier

Pour reprendre l'expression de Claire Guinchat, les finances, en ce qui concerne les bibliothèques, constituent souvent la pierre d'achoppement sur laquelle se brisent bien des projets» (GUINCHAT et SCOURI, 1996, p.303).

Même si le problème de financement se pose aussi aux BU des pays développés il ne doit certainement pas être dans des proportions aussi alarmantes que celles des pays sous-développés.

Dans les pays en voie de développement, les BU tiennent leur budget essentiellement de l'université dont les apports financiers se composent de subventions gouvernementales qui s'élèvent à 90 % émanant des revenus de l'université, auxquels s'ajoutent soit 5 à 10 % d'autres apports tels que les aides, les dotations, contributions et divers apports directs.

Sur ce plan, la situation se complique davantage lorsque dans ces pays la détérioration des économies avec le poids de la dette extérieure entraînent la chute de leur monnaie. C'est le cas de l'Argentine dont la devise est dévaluée en 1989 de 80 %, de l'Algérie dont la monnaie ne cesse de se dévaluer et dont le taux de change du dinar algérien est passé de 3.840 DA le dollar en 1980 à 49.09 DA pour un dollar en 1994 (La Tribune, 5 octobre 1995) et 133.393 DA pour un Euro au taux officiel (wikipédia, 26.10.2019).

Ainsi, l'effondrement des économies induit des conséquences dévastatrices sur le niveau de vie en général mais surtout sur le pouvoir d'achat de la société. Ceci influe directement sur l'éducation et l'enseignement en général et fragilise les BU en particulier qui sont incapables d'assurer leur abonnement aux périodiques ou d'acquérir de nouveaux documents pour le renouvellement et l'enrichissement de leurs collections. C'est le cas de la totalité des BU algériennes qui depuis 1986 ont systématiquement interrompu la quasi-totalité de leurs abonnements classiques aux périodiques scientifiques. De même

pour la faculté de médecine d'Ibadan qui depuis 1985 n'a acquis aucun document pas même un exemplaire de périodique (NWAFOR, 1989). Par contre en Chine pays pourtant à possibilités restreintes, les BU se sont vues augmenter leur budget de 47 % entre 1980 et 1986.

Les BU subissent encore les contrecoups des politiques nationales d'information qui varient en fonction des conditions économiques du pays mais aussi de la volonté politiques des régimes en place (ESTIVALS, 1983). Aussi faut-il signaler que la plupart des pays en développement étant anciennement colonisés, se trouvent naturellement dépendants de l'ancienne métropole autant sur le plan économique que culturel. Au centre de cette dépendance culturelle se trouve la dépendance documentaire. C'est pourquoi dans ces pays 90 % de leurs collections notamment à caractère scientifique sont constituées de documentation étrangère.

Bien que cela pose quelque part un problème de souveraineté, la nécessité impérieuse et vitale d'acquérir pour les besoins du développement cette documentation dont la teneur et la qualité sont incontestablement meilleures, comparativement à celle produite localement, fait que le problème précité ne se pose plus ; bien au contraire, ce sont les moyens financiers qui font notamment défaut pour accéder à cette documentation. Dans ce contexte les BU ne sauraient se départir de sitôt de cette situation qui gagne à être endémique. Dans le même ordre d'idées Sam Efidon écrit «...de ce qui précède il n'est pas exagéré d'affirmer que les bibliothèques du Tiers- monde sont au bord du gouffre. En fait, il faut aller plus loin et déclarer sans ambages que les conditions d'un état d'urgence sont réunies dans nos BU..... » (EFIDON, 1989, p. 20-23). Devant la gravité de la précarité des BU en matière de ressources documentaires et face à une insatisfaction permanente des besoins documentaires des étudiants. Efidon Sam ajoute «...et là encore nous avons à nous plaindre non seulement de ne pouvoir rien acquérir mais aussi de voir les quelques fonds qui nous restent plus que jamais saccagés et pillés par les lecteurs affamés de livres qui ne peut plus acheter son exemplaire » (EFIDON, p.23).

Ces propos illustrent clairement la situation critique qui prévaut dans les BU des pays du Tiers-Monde, situation non loin similaire à celle du système documentaire sur lequel nous avons travaillé à savoir les bibliothèques universitaires algériennes en général et celle de l'USTHB en particulier où en effet des collections entières d'ouvrages chèrement payées, mises en accès libre aux utilisateurs sont systématiquement pillées. Il n'en reste à présent que les ouvrages inutilisés destinés à l'élagage, voire au pilon (HOUALI, 2014). Cependant pour remédier à cette situation Sam Efidon suggère trois solutions :

- 1) La coopération et le partage associatif des ressources
- 2) Augmentation du budget des BU
- 3) L'aide étrangère avec le système des collectes.

Au vu de ce que qualifie Robert Estivals de « misère documentaire » dont souffrent les pays sous-développés (ESTIVALS, 1983, p316), à *contrario* dans les pays développés, en l'occurrence les USA, comme le note J. Reboul, «...Beaucoup de fonds des BU sont devenus tellement considérables qu'actuellement se pose moins le problème de leur développement que de leur limitation par différents moyens, comme la coopération entre bibliothèques » (REBOUL, op.cit. p.157). Il se pose pour ces bibliothèques surtout le problème de stockage, des coûts onéreux, des magasins, des pertitions des documents, etc., à telle enseigne que certains établissements ont même procédé à des études pour remédier à cette situation. Cette grande richesse des collections des BU américaines vient même à devenir un problème. Il s'agit dès lors d'une crise de croissance que seule la technologie moderne résoudra à l'avenir.

2.4. Rôle des bibliothèques universitaires dans le système national d'information

2.4.1. Système national d'information.

Les BU ont un rôle capital à jouer dans le système national d'information, sachant surtout qu'elles détiennent une large part du patrimoine imprimé national. Ce rôle est d'autant important qu'il concerne l'ensemble des maillons de la chaîne documentaire, à savoir la collecte, le traitement, le stockage et la sauvegarde, la restitution de l'information et sa dissémination.

Un système national d'information (NATIS) est décrit par *The Librarians glossary* comme «englobant tous les services et organismes impliqués dans l'approvisionnement de l'information pour l'ensemble des secteurs de la communauté et pour toutes les catégories d'utilisateurs». Le système d'information est donc défini comme une «procédure organisée pour collecter, traiter, approvisionner et restituer l'information documentaire en vue de satisfaire une variété de besoins» (*The Librarians Glossary*, 2013, p.264).

En septembre 1974 la conférence intergouvernementale sur le programme national de documentation générale, les bibliothèques et infrastructures d'archives, tenue à Paris a dégagé les objectifs pour l'établissement des NATIS que la conférence générale de l'UNESCO a approuvé plus tard. Le concept du NATIS implique que l'Etat et le gouvernement local devaient maximiser la disponibilité de l'information appropriée à travers ces services.

Il s'en suit pour cela que le rôle des BU fonctionnant dans le NATIS va couvrir l'ensemble des activités de collecte, de traitement, d'approvisionnement et de recherche d'information dans l'intérêt de la nation toute entière.

2.4.2. Politique nationale d'information

La condition préalable pour l'établissement d'une politique nationale d'information est la formulation d'une politique d'information propre et adaptée au pays. Celle-ci passe par la mise sur pied par le gouvernement d'une agence au niveau national qui puisse définir les objectifs nationaux en matière d'information. Cette agence va guider et stimuler le développement des ressources et les services d'information dans une perspective de coopération au plan national, régional et international.

Le rôle de la BU dans l'établissement d'une politique d'information étant de coopérer activement avec quelques autres agences mises sur pied par le gouvernement afin de circonscrire les besoins du pays en matière d'information.

Concrètement, la première étape dans l'élaboration d'un système national d'information, de documentation et de services de bibliothèques, serait l'établissement des centres nationaux de documentation. Le CND, en abrégé, va donc diriger, coordonner et superviser les activités du pays liées à l'information dans divers secteurs du savoir en général ou des secteurs spécifiques. Le but étant de développer le système national d'information et de documentation dans l'intérêt des agences gouvernementales, universités et institutions scientifiques.

Dans ce contexte, une équipe de travail de la FID a préconisé une série d'éléments essentiels pour ériger un système d'information et de documentation et de services de bibliothèques à savoir :

- un organisme documentaire gouvernemental pour la planification et la coordination des systèmes de documentation et de bibliothèques ;
- un réseau de centres de documentation spécialisés ;
- une bibliothèque nationale ;
- un réseau de bibliothèques spécialisées ;
- des centres de documentation spécialisés dans les brevets, la littérature, les normes, etc.

A ce titre les BU doivent être une référence, voire un étalon aux autres types de bibliothèques en matière de ressources d'information mais aussi en matière de gestion et de formation bibliothéconomique notamment dans les pays en voie de développement..

2.4.3. Nécessité d'une coopération

Un grand nombre d'universités vivent en vase clos et entretiennent peu ou prou des relations avec des institutions culturelles et d'autres organismes productifs et publics. C'est donc aux BU de constituer une passerelle entre l'université et le monde extérieur.

Il est admis à présent, au vu de l'explosion documentaire et de la diversité des supports mais aussi de la multiplicité des disciplines induites par l'atomisation de la science, que quelles que soient la capacité et les moyens financiers que peut détenir une bibliothèque elle ne saurait en aucun cas prétendre à une exhaustivité dans la couverture des besoins de ses usagers. A ce titre seul l'échange et la coopération peuvent apporter une solution. C'est pourquoi les BU se doivent impérativement d'entretenir des relations étroites avec tous les autres types de bibliothèques (Bibliothèques nationales, BU, bibliothèques spécialisées) qui sont ses alliés et pour lesquelles elle est en fait un prolongement naturel. Et ce, aussi bien sur le plan national et régional qu'international.

Néanmoins, au plan national et sur le terrain, la situation en matière de coopération des BU, n'est pas reluisante. Plusieurs facteurs ont cependant engendré cette situation :

- l'absence de représentation administrative clairement définie au niveau central à même de s'occuper du sort des BU et de coordonner leur activité. D'autant plus que le statut de SCD (Service commun a documentation) des BU ne fait que ligoter davantage ce genre de bibliothèques dans leurs prérogatives;
- l'inexistence d'associations professionnelles tant au niveau local que national, sinon l'association mort-née AAB (Association Algérienne des Bibliothécaires) et l'expérience de RIBU (voir supra p.22) réalisée dans le cadre du projet TEMPUS ainsi que les initiatives non moins louables lancées dans le cadre du CNBU (Comité national des bibliothèques universitaires) et la CPN (Comité pédagogique national) et celle du CERIST ayant réalisé un SYGB (Système de gestion de bibliothèques) assez performant au profit des BU en l'occurrence le SYNGEB. (NABTI, 2015)

2.4.4. Planification des services de bibliothèques

Soumis à des pressions économiques, les pays en voie de développement ont pris conscience de la nécessité d'atteindre leurs objectifs avec un minimum de dispersion et de gaspillage. Car, à dire vrai, rien n'est fait en matière de prévision quant aux services de bibliothèques dans les plans nationaux de développement. Ceci est essentiellement dû à l'ignorance des conseillers techniques qui sont spécialisés dans d'autres domaines. C'est aussi dû à l'absence de spécialistes des bibliothèques de manière générale. De surcroît le concept même de planification des services de bibliothèques est relativement nouveau en bibliothéconomie. Bien plus, il n'est pas défini avec rigueur une doctrine ou une méthodologie propre à elle, le vocable « planification » reste encore imprécis. Il renvoie à la macro planification qui est l'examen simultané de tous les éléments qui entrent dans le plan de développement d'un pays (PENNA, 1971). Or dans le contexte bibliothéconomique, « planifier un service de bibliothèques consiste à étudier les buts et les objectifs, à calculer son coût et à déterminer les besoins en bibliothèques en fonction du développement économique » (PENNA, op.cit.p.40).

Au plan du développement social, les bibliothèques universitaires, tout comme le reste des bibliothèques, préparent les étudiants à vivre dans une société nouvelle, car « le savoir étant dans les livres, et grâce à de bonnes collections, l'université pourrait produire des savoirs selon des critères de l'efficacité économique et transformer ces savoirs en connaissances utiles et rentables dans un souci de compétitivité des nations et d'employabilité des individus » (HOUALI, 2014, p.90). Mais force est de constater que le développement des bibliothèques fait peu ou prou la préoccupation des pouvoirs publics dans les pays en voie de développement, ce qui d'après Victor Penna n'est pas souvent dû à un manque de moyens matériels mais surtout à la méconnaissance du rôle des BU sur le plan social et dans l'épanouissement de l'individu.

2.4.5. Programme de développement des bibliothèques universitaires

Le rôle de la BU étant, rappelons-le, défini dans le cadre de la mission confiée à l'université. C'est, en toute évidence, sur cette base que l'on doit mettre en œuvre le programme destiné à assurer sa promotion et son développement.

Ce programme peut être envisagé dans deux cas. Soit il s'agit de projet de création d'une BU dans un nouveau site universitaire, soit il s'agit de l'amélioration des services d'une BU déjà existante. Toutefois, dans les deux cas «ce programme énoncera les moyens par lesquels la BU aidera l'université à atteindre ses objectifs». Destiné au développement ou à l'amélioration, ce programme «devrait en premier lieu jeter les bases d'une organisation efficace et par conséquent contenir un énoncé précis des objectifs à atteindre» (Bibliothèques universitaires et développement national. Op.cit. p.26) et bien entendu tout ce qu'il requiert comme moyens humains, matériels et financiers. Il doit aussi «prévoir des évaluations périodiques destinées à vérifier si la BU s'acquitte efficacement de sa mission» (Ibid.).

Dans une telle entreprise l'implication totale du directeur de la BU est une condition *sine qua non*. Mais faut-il aussi que ce dernier soit au préalable pleinement intégré dans la gestion de l'université en général. Car nous savons pertinemment que pour le cas de l'Algérie, et ce qui est valable pour la plupart des pays du Tiers-monde, les responsables des BU sont systématiquement marginalisés et ne sont jamais mêlés de près au processus de décision à l'université. Cette situation est d'autant justifiée par l'absence de statut des BU. Ce n'est d'ailleurs que l'année 2000 qu'un texte est promulgué dans ce sens, stipulant l'intégration du conservateur comme membre à part entière du conseil de l'université.

2.4.6. Plan de développement des collections (PDC)

Le concept et la pratique du PDC sont nés récemment dans les bibliothèques nord-américaines qui sont mis en place ces trois dernières décennies dans certaines bibliothèques spécialisées françaises. Et au vu des avantages qu'elle présente en ce qu'elle révolutionne le monde de la gestion documentaire, cette méthode s'est rapidement répandue sur un grand nombre de bibliothèques françaises.

Il s'agit précisément «de document décrivant, pour un programme d'enseignement et de recherche donnée, la politique documentaire suivie par l'établissement. Chaque plan précise l'étendue de la couverture documentaire du sujet, étendue délimitée par les critères suivants : langues et pays, limites chronologiques, date de publication des documents acquis. Sont également détaillés les différents types de documents que la bibliothèque se propose d'acquérir...» (CASSEYRE, op.cit. p.46).

2.5. Problématique de l'apport des ressources documentaires numériques en matière d'offre documentaire

L'apport complémentaire présumé du livre électronique (e.book) au livre imprimé en matière d'offre dans le contexte universitaire algérien _ quoique théoriquement il demeure relativement possible _ est malheureusement confronté à des difficultés majeures qui relèvent de deux ordres de faits, à savoir des difficultés d'ordre structurelles et des difficultés d'ordre logistiques. Un *argument ad hominem* avec lequel nous réfuterons la thèse selon laquelle certains voient en ce nouveau support un palliatif, voire un succédané du livre imprimé, feignant d'ignorer les réalités et tentent de mettre la lumière sous le boisseau.

Pour le premier type de difficultés, il s'agit notamment de l'absence de politique et de mise en place de mécanismes par les pouvoirs publics, exprimant une volonté réelle et effective d'améliorer et de soutenir l'offre du document imprimé par ce nouveau support de la connaissance tant au niveau des bibliothèques qu'au niveau de la tutelle au moyen de décisions et des actions d'envergure nationale. Car sur le terrain, l'utilisation de cette nouvelle ressource se fait par à-coups par les gestionnaires, sans une politique bien claire et un plan de développement des collections avec des objectifs bien précis. C'est pourquoi nous trouvons telle bibliothèque universitaire, comme celle de l'université d'El Oued, dans le Sud algérien,

exceptionnellement d'ailleurs, qui fonctionne et répond à la demande locale à 80 % environ avec le livre électronique. Tandis que d'autres, la majorité, il faut le dire, ne semble pas et ne l'utilisent par conséquent que rarement.

Quant aux difficultés d'ordre logistique, elles ne sont un secret pour personne et sont faciles à déceler, car en dépit d'un progrès palpable de l'IDI (indice de développement des TIC) dans les pays les moins avancés, on sait, selon les rapports de l'IUT (L'Union internationale des Télécommunications) que seuls 06.7 % des ménages accèdent à Internet dans les pays en question alors que la moyenne est de 51 % dans le monde et 80 % dans les pays développés. Sachant également qu'en matière de compétences numériques 1/3 n'utilisent pas Internet et cette inutilisation atteint 80 % dans 47 pays relevant de cette catégorie. (Rapport UIT, éd.2015). Et les politiques relatives aux compétences numériques aggravent les inégalités et se répercutent par voie de conséquence sur le plan social. (Rapport de l'IUT, 10^e éd.2018).

Notons aussi que le RNB (Revenu national brut) dans ces pays a chuté de 29 % entre fin 2014 et 2014 par habitant. (Rapport IUT, éd. 2018). Ce rapport signale également « qu'au cours des cinq dernières années, l'écart de l'indice IDI des pays en milieu du classement et des pays en bas du classement s'est creusé ». (ibid.). Faut-il dire aussi que le développement des infrastructures des TIC a accéléré la progression de l'IoT (Internet des objets) qui a une incidence sur tous les secteurs mais requiert une largeur de bande internationale plus grande et une plus grande capacité du réseau fédérateur. (Ibid).

Par ailleurs, nous savons au préalable que 68 % de la population universitaire algérienne est hébergée en cité universitaire dans des conditions, la moins qu'on puisse dire dérisoires, où déjà la restauration alimentaire pose problème. Equiper l'ensemble des étudiants avec le matériel informatique relève de l'utopie. L'administration des campus universitaires n'ont pas les moyens financiers requis pour offrir à leurs étudiants un espace convivial et l'infrastructure nécessaires à l'exploitation des ressources électroniques, à savoir une connexion au Net avec l'outillage informatique pour l'interrogation des bases de données et les appareils pour la lecture des supports électroniques et des imprimantes et autres appareils pour la reproduction des documents. Sans oublier l'insuffisance, pour ne pas dire l'absence de formation et de préparation aux techniques de recherche et restitution de l'information scientifique et technique. Quant on sait que sous nos cieux beaucoup d'étudiant n'ont jamais consulté une encyclopédie même après avoir fait leur cursus de graduation, on comprend les raisons qui ont amené les pouvoirs publics en France, une des grandes puissances du monde et aux traditions bibliothéconomiques séculaires, de mettre au profit des néophytes universitaire, parmi d'autres mesures d'accompagnement, le module CERISE (*Conseil aux étudiants pour une information scientifique et efficace*) à l'effet d'initier ces derniers à la recherche documentaire.

Cette précarité en matière de logistique informatique caractérise également les BU mais avec plus d'acuité tant celles-ci doivent accueillir l'ensemble des flux provenant des cités universitaires des districts qu'elles sont sensées desservir. A quoi s'ajoute la population universitaire non résidente en CU et les enseignants.

Il y a lieu aussi de considérer le coût de revient de l'utilisation de ce support, tout comme il y a lieu d'ailleurs de s'interroger est-ce que l'étudiant moyen _ même si le prix du cédérom est, disons, dérisoire, donc abordable par ce dernier_ peut s'offrir, dans les limites de son pouvoir d'achat actuel, le luxe de disposer à ses frais d'un microordinateur portable ou de bureau et de s'assurer les moyens de sa maintenance ? Certes, les Smartphones atténuent relativement cette privation documentaire, mais l'usage de cet outillage reste discutable en matière de rentabilité pédagogique que des études doivent mesurer par la comparaison de ses bienfaits par rapport à ses méfaits.

Penchons-nous maintenant sur le support lui-même, c'est-à-dire sa résistance et sa durée de vie. Nous savons sous ce chapitre qu'à la moindre mauvaise manipulation le CD devient inutilisable à plus d'un titre, par érailement ou impuretés sur les microsillons.

Ajoutons également le problème d'accès à distance aux bases de données étrangères _ puisque d'abord les nôtres sont dans la phase de balbutiement et sont par conséquent très rares ou n'existent pratiquement pas dans certains secteurs de la

connaissance_ qui ne permet, en l'état, que la localisation et l'identification des documents et à la condition *sine qua non* de souscrire à un abonnement pour bénéficier d'une clé d'accès. La possibilité de pouvoir restituer le document par téléchargement en format PDF ou HTML est de l'ordre de 20 % environ. Quant à celles dont l'accès est libre, telle que celle de l'Unesco à titre indicatif, les ouvrages proposés sont filtrés et sont dans 95 % des cas, désuets dès lors que leur âge moyen dépasse les 10 années et seuls environ 5 % sont récents.

Toutefois, le grand écueil demeure l'accès au document primaire, en l'occurrence le livre imprimé dans notre cas. Dans un tel processus la logique veut que l'on se retrouve à chaque fois dans la case de départ, c'est à dire la nécessité, voire l'obligation d'acheter le livre ; chose pour laquelle nous avons fait tout ce détour. D'autant plus que l'accès au livre électronique par moyens télématique pose un problème d'ordre juridique à savoir le droit d'auteur, dont Google lui même n'a pas à été l'abri ces derniers temps. Car la loi sur la propriété intellectuelle n'autorise la reproduction qu'à la limite de vingt pages par ouvrage.

2.5.1. Internet

Nous venons de dire que l'Internet est le support qui a transformé les bibliothèques. En effet les possibilités qu'il donne et les facilités qu'il offre dans le dépistage et la localisation bibliographique ainsi que l'accès à l'information ne sont pas négligeables.

Désormais plus besoin de se déplacer pour chercher l'information pour peu que l'on dispose d'un micro ordinateur et d'une connexion au WEB, sans se soucier ni des fuseaux horaires ni de l'emplacement géographique à travers le monde. Le courrier électronique a incontestablement supplanté le courrier traditionnel et la télécopie avec un gain de temps considérable à l'utilisateur. A ce titre «le WEB, appelé aussi «la toile mondiale», peut être considéré comme une gigantesque base de références sous forme de métadonnées où le texte intégral, de données, de son et d'images ».

L'Internet conquiert, en somme, l'ensemble de l'activité de la société ; on parle même de commerce électronique qui implique l'ensemble des pays de la planète. On compte déjà en 1997 environ 30 Millions d'utilisateurs. Le WEB «est une fenêtre ouverte sur des dizaines de millions de pages immédiatement disponibles » (NARASIMHIA, 2017, p.80).

En ce qui concerne les bibliothèques pour l'enseignement et la recherche, il existe depuis 1996 un répertoire de catalogues interrogeable en ligne sur Internet mais opérationnel depuis 1998. Ce guide contient 1434 notices du monde entier dont 888 des USA, soit 61.92 % et le reste provient essentiellement du Canada, l'Australie, la Nouvelle Zélande et l'Europe de l'Ouest. Les PVD et les pays de l'Europe de l'Est sont cependant peu représentés. Ce catalogue s'enrichit constamment et coiffe aussi bien les BU que les bibliothèques publiques.

Néanmoins, le WEB pose moult problèmes quant à la profession du bibliothécaire, et les métiers du livre en général, des archivistes, dont nous tenterons d'énumérer brièvement les plus importants :

- le problème de l'authenticité;
- le problème du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle.

Aux problèmes précités, s'ajoute la difficulté d'accès et d'utilisation des documents électroniques et ce, du fait qu'une part importante de cette documentation paraît seulement sous forme électronique d'où la difficulté aux bibliothèques de pouvoir procéder à leur acquisition du fait qu'elle soient confrontées au problème de la réglementation. En ce sens que l'acquisition du document électronique est assimilée à une licence d'utilisation du contenu du document, faisant par conséquent objet d'un contrat bilatéral.

Dans ce contexte les bibliothèques et particulièrement les BU, compte tenu de la nature des besoins en information que leur imposent leur vocation et leur mission même, ne sauraient faire autrement que de contourner cet épineux problème. Ainsi recourent-elles, pour accéder au document, au serveur de l'éditeur ou par le biais d'un prestataire tels que SWETS,

DAWSON, BLACKWELL etc.... Elles utilisent aussi les réseaux coopératifs tels qu'OCLC, PICA etc.... Néanmoins la livraison du document électronique sur le site local d'une université ou d'un consortium de bibliothèques est d'autant aléatoire que cette pratique reste au stade expérimental.

En revanche le libre accès soulève le conflit dont chaque partie a une certaine légitimité. D'un côté les scientifiques qui ont besoin d'un accès direct à «d'importantes bases de données et à de collections d'observation scientifiques » et de l'autre il y a les «les compilateurs qui veulent voir leur effort recevoir une rétribution commerciale » (Unesco, 2001, p.122).

Ceci étant pour presque tous les pays; en revanche les Pays en Voie de Développement, en sus des problèmes précités, souffrent de problèmes relevant de trois ordres de faits :

- le manque de personnel qualifié et en nombre suffisant ;
- les coûts induits par l'accès aux réseaux et le matériel nécessaire ;
- le niveau de développement en général et particulièrement le manque d'infrastructure tels que les réseaux de transport terrestre ou par satellites qui sont soit inexistants, soit insuffisants.

Mais en dépit de ces problèmes, il n'en demeure pas moins que d'aucuns voient en l'édition électronique «une occasion unique » aux pays en voie de développement de faire avancer chez eux la communication scientifique et «qu'il est possible grâce à elle d'améliorer l'accès à la littérature mondiale, de combler les manques des collections locales et d'améliorer la visibilité de leurs propres contributions scientifiques » (UNESCO, 2001. Op. cit. p. 123).

2.5.2. Les bibliothèques virtuelles

La bibliothèque virtuelle dite «bibliothèque sans murs » est l'incarnation de l'idée propre à toutes les civilisations de tous les temps, à vouloir rassembler les connaissances sur le support de l'époque. Le dernier support en usage en ce début du 3^{ème} millénaire est un matériau électronique permettant la numérisation de l'information et des collections accessibles à distance grâce à la télétransmission des données. L'accès au moyen de réseaux électroniques grâce à des métadonnées décrivant le contenu et les attributs des collections numérisées, permet d'explorer facilement une infinité de documents. Mais faut-il toutefois signaler que «l'Internet n'est pas la bibliothèque virtuelle mais en constitue une partie importante » et à ce titre «collections» et «connexion» sont à nuancer. Les bibliothèques virtuelles sont le résultat d'un processus d'informatisation des bibliothèques classiques. Leur origine remonte à l'invention du Format Marc (Machine readable cataloguing) du milieu des années 60 du siècle dernier. Puis ce fut l'introduction de l'ordinateur qui a fait disparaître l'édition des catalogues sur fiches au profit des OPAC (On line Public Access Catalog), sorte de catalogues interrogeables en ligne.

Depuis les années 1990, on assiste au développement spectaculaire de l'Internet et plus récemment de l'Intranet. En somme deux technologies qui tendent à faire disparaître la distribution sur CDROM au profit d'un accès direct par les réseaux aux fichiers constamment à jour (LUPOVICI, 2001).

C'est dans le double souci, à savoir préserver leur patrimoine et faciliter et élargir l'accès à leurs collections que les bibliothèques se sont lancées dans les programmes de constitution de collections numériques; ce qui d'ailleurs leur a valu l'appellation de « bibliothèques numériques » ou « bibliothèques virtuelles ». La préoccupation étant l'interconnexion des catalogues dont la mise en œuvre d'un protocole commun de communication était *sine qua non*.

C'est à cet effet que sont élaborées les Normes françaises Z 39.40 ou leur équivalent ISO 23950 en vue d'aplanir toutes les difficultés d'incompatibilité de logiciels et de langues de dialogue entre les opérateurs.

C'est donc ainsi que beaucoup de sites sont créés sur des collections numériques et cet élan vient d'être dynamisé par le programme du G7 Memoria Universalis ([http:// portico. bl.UK/gabriel/ bibliotheca- UNIVERSALIS/ digit. HTM](http://portico.bl.UK/gabriel/bibliotheca-UNIVERSALIS/digit.HTM)). Certains programmes méritent cependant d'être signalés.

L'organisme, documentaire français INIST (Institut National de l'Information Scientifique et Technique) est le premier à prendre en 1990 l'initiative de numériser systématiquement 1500 titres de revues scientifiques internationales en vue d'automatiser son processus de fourniture de documents. Ce programme fonctionne encore à raison de 1.5 millions de pages/an (www.INIST.fr). Toujours en France, un programme de numérisation de 100 000 ouvrages de littérature française (30 millions de pages pour l'essentiel en mode image) et de 300 000 monographies, a été engagé par Bibliothèque nationale de France. Quant à l'Allemagne, c'est le DGF (Deutsche Forschungsgemeinschaft) qui subventionne depuis 1997 des programmes de numérisation des collections des BU allemandes. C'est dans cette perspective que sont créées en 1997 deux centres techniques de numérisation; l'un à Munich et l'autre à Göttingen. Ces centres ont pour tâche de tester les scanners, développer les standards bibliothéconomiques et techniques et d'étudier les systèmes de gestion de documents numériques.

Aux Etats-Unis d'Amérique un projet coopératif piloté par la Bibliothèque du Congrès, en l'occurrence le National Digital Library Project ayant débuté en 1995 et devrait s'achever en l'an 2000, impliquant de nombreuses grandes bibliothèques de recherche et "se propose de numériser un million de documents patrimoniaux (textes, photographies, enregistrements sonores et films) sur les sources de l'histoire des Etats Unis".

C'est dans ce contexte qu'une grande enquête est en cours, diligentée par l'IFLA au nom de l'UNESCO sur les programmes de numérisation aussi bien dans les bibliothèques que dans le reste des institutions (LUPOVICI, op. cit. p. 118-119).

2.5.3. La Bibliothèque numérique mondiale - BNM

C'est sous l'égide de l'Unesco qu'est lancée officiellement, le mardi avril 2009 la bibliothèque numérique mondiale (BNM <<http://www.wdl.org/fr/>>, World Digital Library). L'inauguration se fera au siège parisien de l'organisation, en présence du directeur général de l'Unesco, le Japonais Koichiro Matsuura, et de James H. Billington, directeur de la Bibliothèque du Congrès américain, à l'origine du projet. La BNM rejoint les deux grandes bibliothèques en ligne, Google Book Search <<http://books.google.com>> et Europeana <<http://www.europeana.eu>>, qui permettent déjà aux lecteurs de consulter des millions de livres sur le Net. Elle vise à permettre au plus grand nombre d'accéder gratuitement, via Internet, aux trésors des grandes bibliothèques internationales et à développer le multilinguisme. L'Organisation des Nations unies pour l'éducation et la culture a toujours considéré les bibliothèques comme la continuation de l'école. "L'école prépare les gens à aller à la bibliothèque et, aujourd'hui, les bibliothèques deviennent numériques", résume le Tunisien Abdelaziz Abid, coordonnateur du projet, qui réunit l'Unesco et trente-deux institutions partenaires. <<http://www.lemonde.fr/sujet/efe8/tunisien-abdelaziz.html>>

Avec ce dispositif, il sera possible de consulter sur le site de la BNM des documents conservés dans les plus prestigieuses bibliothèques, d'où que l'on se trouve dans le monde. La nouvelle bibliothèque est notamment destinée à fournir du matériel aux élèves et aux éducateurs, mais aussi au grand public. En 2005, la Bibliothèque du Congrès a en effet proposé la mise en place d'une BNM, pour offrir gratuitement un large éventail de livres, manuscrits, cartes, films, enregistrements..., tirés des bibliothèques nationales. Avec la BNM, l'Unesco entend promouvoir les valeurs qu'elle défend, comme la diversité linguistique et la compréhension entre les cultures, mais aussi réduire la "fracture numérique" entre les peuples. (Abid, 1984).

La nouvelle bibliothèque offre des fonctions de recherche et de navigation en sept langues (anglais, arabe, chinois, espagnol, français, portugais et russe) et propose des contenus dans de nombreuses autres langues. Le projet a été développé par une équipe de la Bibliothèque du Congrès, avec une aide technique de la Bibliothèque d'Alexandrie <<http://www.lemonde.fr/sujet/2191/bibliotheque-d-alexandrie.html>>, l'Unesco mobilisant ses membres pour fournir des contenus tirés du patrimoine culturel. "DE VRAIS TRÉSORS" Des bibliothèques nationales et institutions culturelles de

nombreux pays comme l'Arabie saoudite, le Brésil, la Chine, l'Egypte, les Etats-Unis, la France, le Japon, le Royaume-Uni et la Russie comptent parmi les premiers contributeurs. Les initiateurs du projet se sont aussi assurés du partenariat de pays comme le Maroc, l'Ouganda, le Qatar, le Mexique et la Slovaquie pour créer un phénomène d'entraînement. Le lancement de la BNM s'accompagnera d'une campagne de mobilisation pour tenter de rassembler une soixantaine de pays partenaires fin 2009. Parmi les documents accessibles dans la BNM figurent "De vrais trésors", selon M. Billington, comme Le Dit du Genji, un joyau de la littérature japonaise du XIe siècle considéré comme un des romans les plus anciens du monde. On pourra aussi voir la première carte mentionnant l'Amérique, datant de 1507, réalisée par le moine allemand Martin Waldseemüller <http://www.lemonde.fr/sujet/584a/martin-waldseemueller.html> et qui se trouve à la Bibliothèque du Congrès <http://www.loc.gov/index.html>. Le plus ancien document à ce jour visible dans la BNM est une peinture se trouvant en Afrique du Sud, vieille de huit mille ans, représentant des antilopes ensanglantées. (ibid.)

2.5.4 Numérisation et édition électronique

S'agissant du livre électronique, les enjeux de la numérisation sont à la fois des questions économiques, éthiques et sociales fondamentales, comme le note le chercheur Algérien Hadj Miliani.

L'éditeur Français Gallimard a créé une structure de numérisation de son fonds car il dispose de l'un des plus prestigieux catalogues (25000 titres) qui rapporte, à lui seul, deux tiers de son chiffre d'affaires, huit millions de pages sont numérisées par la BNF (Bibliothèque nationale de France) et plus du double par Google. En réponse au méga projet de numérisation de centaines de fonds privés et publics dans le monde, initié par Google, les Européens ont mis en place depuis quelques années la bibliothèque numérique européenne". Notre force face aux nouveaux et multiples développements de la numérisation suscite également moult interrogations quant aux nouvelles pratiques et usages de la lecture à travers toute une typologie de supports, en l'occurrence l'e.book, consoles de lecture, etc.

Pour paraphraser Hadj Miliani, l'offre de lecture que suggère la numérisation bouscule le marché du livre et de l'édition papier par une grande variété "de produits et services qui vont du fichier autodégradable pour l'emprunt, à l'abonnement aux bibliothèques virtuelles. De la consultation libre au téléchargement, ce nouveau dispositif engendre la perspective de librairies virtuelles qui, à travers leurs sites ou des bornes Wifi, favorisent le téléchargement payant" (HADJ MILIANI, 2010, p.12). Il s'en suit que ce développement a laissé naître des codifications nouvelles (watermarking, l'empreinte numérique) et des formes et modes d'enregistrement et d'écriture basés sur "l'hypertexte, illustrés par la vogue des weblogs ou blogs, et des questions juridiques: droit électroniques, droits dérivés, droits de propriété intellectuelle, et notamment de la notion de propriété inaliénable du contenu quand on peut constater que Bill Gates et sa société Corbis sont propriétaire des droits de 65 millions d'images dans le monde, dont deux millions sont en ligne" (Ibid.).

Il ne fait pas de doute que la numérisation garantit une sauvegarde du patrimoine national et mondial et offre moult productions à d'autres lectorats et facilite l'accès à la production éditoriale par un simple clic, néanmoins elle risque d'aggraver la fragilisation de la chaîne du livre (imprimeurs, distributeurs, libraires,...). Elle va également dans le sens de la réduction de l'espace d'échange (lecteur-libraire, lecteur-bibliothécaire, lecteur-auteur) à une simple "transaction virtuelle en chambre". Tout comme elle pose la problématique du contrôle des ressources mondiales à travers "l'éditorialisation des contenus" et des "dangers de la monopolisation des accès aux contenus que fait courir par exemple l'opération pharaonique de numérisation qu'entreprend Google" (Ibid.).

En outre, la numérisation ne s'est certainement pas limitée à l'édition commerciale que les grands éditeurs ont lancée il y a à peu dix ans, mais elle s'est étendue encore aux communautés de recherche et aux BU. Celles-ci ont mis sur pieds des filières d'édition électronique pour leur propre production scientifique tels que les thèses, les reprints, les colloques etc.... et

aussi afin de pourvoir les technologies d'enseignement à distance tels que les cours et les didacticiels etc. Le format le plus récent et le plus adéquat adopté à cette fin est de type SGML (Standard Generalized Markup Language) plus particulièrement XML (Extensible Markup Language. La DTD (Description du Type de Document) de la TEI (Texte encoding Initiative) est cependant la «base de toutes les opérations récentes de structuration des documents universitaires en sciences humaines et sociales en Amérique et en Europe ». (Ibid.)

2.6. Rôle de RIBU (Réseau interbibliothèques universitaires) dans l'offre documentaire virtuelle en Algérie

Force est de reconnaître que jusqu'à l'année 2005 il n'a jamais existé de structure opérationnelle dans le cadre de la mise en réseau des ressources documentaires nationales en Algérie, et ce, en dépit de l'existence de structures nationales susceptibles d'agir dans ce sens telles que le SIST (système d'information scientifique et technique) ou la Sous direction du livre au niveau du MESRS (Ministère de l'enseignement et de la recherche scientifique) et le CERIST (Centre de recherche en information scientifique et technique). Tout comme d'ailleurs il n'existe pas de traditions de partage, d'échange et de coopération interbibliothèques universitaires, à l'exception de rares bibliothèques comme celle de l'INA (Ex Institut National d'Agronomie) où beaucoup d'étudiants en phase de rédaction de leurs mémoires viennent de toutes les régions d'Algérie pour le prêt et la consultation, encore faut-il que ça concerne essentiellement les thèses et les mémoires.

Ce sont pourtant ces leviers non négligeables qui auraient pu collectiviser l'exploitation des ressources documentaires en variant l'offre et en diminuant le poids de la demande notamment sur les structures les plus démunies.

L'initiative de RIBU est fort louable d'autant plus qu'elle est venue à point nommé. Il y a tout lieu de noter que c'est la première expérience régionale et partielle dans l'histoire des bibliothèques universitaires algériennes en matière de mise en réseau de ces structures.

C'est aussi un coup d'envoi et une base de départ pour une nouvelle vision en matière de politique nationale d'information, de la mise en valeur et de la restructuration de cette dernière; mais aussi une tentative de mise en place d'une stratégie nationale de coopération entre ce genre d'établissements au rôle tant névralgique dans le fonctionnement et la réussite de la mission de l'université.

A l'évidence, la réussite et la pérennité de ce réseau dépend essentiellement du degré de réussite et d'efficacité du catalogue collectif à mettre en place, lequel aussi dépend de l'efficacité et les performances des opérations et du savoir-faire des acteurs.

Une efficacité, cependant, qui garantit la qualité et l'efficacité du catalogue de telle sorte qu'il puisse faire face aux difficultés du multilinguisme, d'accès aux sources, d'enregistrement de données notamment en matière de normalisation et le déficit d'utilisation des langages contrôlés.

2.6.1. Le Réseau Inter Bibliothèques Universitaires (RIBU): état des lieux

La création de RIBU résulte d'une action de partenariat entre l'Algérie d'un côté et la France et la Belgique de l'autre. C'est précisément un consortium d'établissements universitaires du centre algérien mis en place dans le cadre du programme Tempus III MEDA, dont le parrainage est assuré par deux institutions européennes, en l'occurrence l'Université libre de Bruxelles et l'Université d'Aix Marseille. Quant au suivi en Algérie, il est assuré par le CERIST et l'Université de Boumerdes.

RIBU regroupe en plus du CERIST et de l'Université de Boumerdes, huit autres établissements à savoir les bibliothèques universitaires de l'université d'Alger, de Bejaïa, de Blida, de Jijel, de Tizi-Ouzou, de l'USTHB, l'ENA (Ecole Nationale d'Administration) et l'Ecole Nationale Polytechnique.

C'est un projet dont l'objectif essentiel est la mise en place du catalogue collectif en ligne OPAC- RIBU, et subsidiairement la numérisation des documents, l'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication et l'élaboration d'une politique de diffusion de la l'information scientifique et technique.

C'est une initiative d'autant louable qu'elle vient à point nommée, c'est-à-dire au moment où l'Algérie en a le plus besoin, car comme nous venons de le signaler brièvement plus haut, dans le domaine de la gestion des BU, il n'y a aucune organisation en réseau tant chaque bibliothèque fonctionne en vase clos sans aucune forme de volonté ou de tradition de coopération, de partage et de mise en synergie des ressources documentaires avec le reste des BU, comme c'est le cas dans les pays développés.

Ainsi RIBU pourra dans un premier temps faire profiter quelques 215000 étudiants et 7000 enseignants avec près d'un millions de titres dans toutes les langues dont essentiellement le français, l'arabe et l'anglais.

2.6.2. Niveau d'avancement de RIBU

RIBU est, à proprement parler, au stade expérimental, il serait prématuré de porter un jugement définitif sur son bon ou mauvais fonctionnement, notamment quant à la rentabilité immédiate de ce nouveau réseau. Car cette dernière dépend de plusieurs facteurs dont essentiellement le prestataire à savoir les bibliothèques affiliées à RIBU, lesquelles sont novices dans le domaine du fonctionnement en réseau et en ligne. D'autre part, les utilisateurs qui ignorent l'existence de ce nouveau dispositif et même si certains ont bénéficié d'un entraînement sur RIBU, cependant, connaissent peu ou prou la recherche documentaire et l'interrogation des bases de données notamment avec les grands systèmes mondiaux d'indexation et de restitution de l'information tels que LCSH, MeSH, LAVAL, RAMAEAU, PRECIS, RSWK, REBUS, SOGGETTARIO, SEARS, et les nombreux thésaurus sectoriels qui leurs permettent d'accéder aux fonds des plus grandes bibliothèques du monde.

En effet l'étude récente de L. Benmansour sur le réseau RIBU a montré à travers l'analyse du questionnaire que 95 % des personnes interrogées préfèrent travailler sur des catalogues en ligne, dont 98 % de cette catégorie sont des internautes. Ces données traduisent au préalable l'entrain et la disponibilité de nos utilisateurs à travailler sur RIBU. Il revient seulement à ce dernier à être opérationnel et à même d'accomplir sa mission.

Néanmoins, il importe de signaler qu'il ressort de l'analyse que 99 % de la population interrogée ignorent l'existence de l'OPAC/RIBU sur le NET, d'où la nécessité de mener une campagne d'information et de sensibilisation dans les milieux universitaires et de recherche. Versus bibliothèques, le plus grand écueil réside surtout dans les pannes répétées des machines et ce pendant plusieurs jours, entravant les établissements membre à alimenter et à mettre à jour l'OPAC. D'autres effets néfastes sont induits par la faiblesse du débit de connexion qui impacte de manière préjudiciable autant la transmission que la réception des données.

En outre, bien qu'un consensus soit établi quant à l'utilisation d'un même langage documentaire, en l'occurrence RAMEAU, et d'un même SGBD à savoir le logiciel SYNGEB commercialisé par le CERIST, il n'en demeure pas moins que beaucoup de problèmes sont apparus dans ce cadre dont essentiellement celui des formats d'échange des données issus de l'incompatibilité des systèmes informatiques, notamment avec les BU disposant de SGBD « maison ».

2.7. Présence virtuelle des bibliothèques arabes à travers le Net dans le contexte régional arabe et international

Des études prospectives récentes ont été menées sur les sites des bibliothèques arabes, par des spécialistes en bibliothéconomie et ont mis en évidence l'extrême faiblesse de la représentation des pays arabes à travers le Net en évoquant comme principale raison soit la négligence des responsables quant à la connexion de leurs bibliothèques; soit en raison de leur inefficacité même lorsqu'elles sont opérationnelles.

Ces chercheurs ont conclu qu'il ne suffit pas de construire des sites au profit des bibliothèques mais faut-il aussi qu'ils soient efficaces et adaptés aux moteurs de recherche et qu'ils répondent aux normes pour pallier les incompatibilités.

Nous citerons l'étude de Sherif Kamal Shahin (2005, كامل شاهين شريف) sur les catalogues collectifs en lignes des bibliothèques arabes à travers le Net pour l'année 2005 dans laquelle il explore les sites des bibliothèques arabes utilisant la langue arabe. Il dénombre au total 173 dont 142 bibliothèques académiques, 20 bibliothèques publiques et 11 bibliothèques nationales. L'Algérie participe dans une proportion de 7 sites sur les 173, soit en valeur relative 4.04 % du total des bibliothèques recensées.

Ces sites ont été classés selon une échelle de valeur allant de 0 à 5 ; et l'Algérie occupe le troisième rang avec ses 6 sites dont la page web se limite à un bref exposé sur la bibliothèque en question. Quant au septième site, il est classé au quatrième rang du fait qu'il est plus riche. Car en plus de la présentation de la bibliothèque et des prestations qu'elle offre, c'est un site qui permet l'accès en ligne et permet aussi des visites guidées sur le Net, la recherche bibliographique, la réservation à distance, la suggestion de titres, le téléchargement de données, la recherches dans le catalogue de la bibliothèque, l'accès aux autres banques et bases de données et enfin l'accès au livre scolaire électronique.

Dans le domaine bibliothéconomique par exemple, une autre étude a été menée par un autre chercheur arabe en l'occurrence Mahmoud Abd Essattar Khelifa (خليفة محمود عبد الستار 2005) pour localiser les sites arabes spécialisés dans le secteur à travers les sites et portails internationaux spécialisés qu'il a lui aussi classés en trois catégories :

- ❖ recherche dans les sites des bibliothèques ;
- ❖ recherche dans les sites des généraux ;
- ❖ recherche dans les sites des écoles et les départements des bibliothèques.

L'étude a conclu que sur les deux serveurs, en l'occurrence <http://www.libdex.com-libdex> et Library servers via www.berkley.cdc/lib-web, seuls deux sites arabes ont été repérés dans le premier et aucun dans le second.

De même pour le <http://www.library.technology.org/libwebcats> où ne figure pratiquement aucun site arabe.

Ceci étant pour les sites des bibliothèques; quant aux sites généraux; des écoles et des départements de bibliothèques, les bibliothèques algériennes ne sont nullement représentées. Le chercheur a conclu sans ambages et de manière formelle quant à la faiblesse de la présence arabe de manière générale dans le domaine bibliothéconomique à travers les sites et les portails web étrangers qu'il impute au désintéressement et à la négligence des responsables de ces institutions.

Quant à l'étude de Mohamed Hamed Aoud (محمد حامد عوض 2007), celle-ci a abouti à des résultats similaires en ce qui concerne cette fois-ci l'Algérie tout particulièrement. Car sur les 151 sites arabes dans le domaine bibliothéconomique qu'il répartit en huit catégories, l'Algérie n'en a enregistré que trois, soit un taux de participation de 2 %, dont les protagonistes identifiés sont :

- l'Ecole Supérieure de Banque (ESB) ;
- l'Ecole Nationale Polytechnique (ENP) ;
- l'Université d'Alger

C'est le cas aussi du portail *Unesco libraries* où l'on trouve cinq universités algériennes, en l'occurrence l'université d'Alger, d'Oran, de Tlemcen, l'USTHB et l'ENP (Ecole Nationale Polytechnique) mais paradoxalement, le RIBUS s'avère introuvable sauf par le biais de Google, bien que les bibliothèques affiliées à ce projet-pilote apparaissent indépendamment dans des portails que nous venons de citer plus haut. Et en dépit de la gestion de l'interrogation à distance de l'OPAC/RIBUS par le logiciel SYNGEB sous version arabe et français, il n'en demeure pas moins que l'accès reste quasiment impossible.

En matière d'évaluation de l'OPAC/ RIBUS du point de vue technique, cet aspect est hors de notre propos, mais nous savons néanmoins que sur le plan linguistique il répond favorablement à la demande des utilisateurs tant il utilise fondamentalement l'arabe et le français; deux langues cependant pour lesquelles 95 % des utilisateurs ont répondu

favorablement durant l'enquête et dans une large mesure, soit 80 %, préfèrent le français pour l'interrogation ; sans perdre de vue la vocation scientifique et technique des établissements membre de REBUS qui utilisent fondamentalement le français comme langue d'enseignement dans leurs programmes pédagogiques. Mais force est de reconnaître que l'usage de l'arabe dans l'interrogation de la base de données n'est pas sans difficultés et pose problème sous plusieurs angles jusqu'au moment où nous rédigeons ce texte (fin 2019). En dehors des difficultés d'ordre linguistique, l'aspect le plus important est la qualité et la quantité des ressources documentaires accessibles par l'OPAC. Or nous savons préalablement que les fonds des bibliothèques associées à ce projet sont fondamentalement en langue française.

Ceci étant pour le côté utilisateur : étudiant, enseignant et chercheur. Versus bibliothèques, certes comme le souligne Jacques Hellemans, lors du colloque de Kinshasa et au regard de l'impécuniosité de ces établissements, notamment dans les pays du sud « il sera plus aisé de gérer une bibliothèque électronique qu'une bibliothèque traditionnelle » (HELLEMANS, 2005, p.59). Mais ce chercheur belge, conscient des réalités de ces pays, nous rejoint vite dans notre analyse quant aux difficultés inhérentes à l'usage de l'Internet dans les pays sous-développés et note « l'utilisation d'Internet comme outil de recherche documentaire est en fait moins simple qu'il n'y paraît. Il faut des clefs, des formations pour les utilisateurs et les bibliothécaires. L'apprentissage, le vrai, celui qui permet non pas simplement d'utiliser l'outil, ou de se promener, mais de trouver une information pertinente et fiable, sera long et difficile à mettre en place..." (Ibid.)

Conclusion

Pour conclure cet élément de réflexivité, nous pouvons encore dire que rien ne peut égaler les BU dans le rôle qu'elles jouent dans la formation et de développement des ressources humaines. Les pays conscients de cet enjeu entourent sans cesse de leurs sollicitudes les universités et par leur biais les bibliothèques universitaires, sachant que le niveau de développement d'un pays dépend essentiellement du niveau de ses universités, lui-même tributaire de la façon dont s'acquittent ces dernières de leur tâche. Mais aussi et surtout de l'importance et du rôle joué par les bibliothèques universitaires.

Références bibliographiques

Références bibliographiques en langue française

- ABID Abdelaziz. Evaluation des ressources documentaires. In AUPELF. L'évaluation des bibliothèques universitaires. Montréal : AUPELF, 1984, p.25-42
- ARCHIBALD, Mc Leish. The premise of meaning. 1972, P.362. Cité par J. Rebboul, op. cit. p. 262.
- BERGER Guy, 1984. « Perspectives globales ». Université et société, Acte du colloque de la VIII^{ème} assemblée générale de l'AUPELF. L'université face à son environnement culturel: réflexion sur l'activité sociale de l'enseignement supérieur à l'université libre de Bruxelles, 28-29 novembre 1984, p.23
- Bibliothèques universitaires et développement national. Op.cit. p.26
- BODWEN Lord, Cité par le Coadic, Yves, déc.1971. « L'unité de recherche à l'université », L'université aujourd'hui, n° spécial de Revue de L'AUPELF, vol 9, p.55
- CARTER Alain M., 1982. « An assesment of quality in graduate education », p.111.Cité par J. Rebboul. Op.cit p.157.
- CASEYRE Jean-Pierre et GAILLARD Catherine, 1992. Les bibliothèques universitaires (Que sais-je?), PUF, Paris p.5.
- DESCHATELETS, Giles; KEREGNY, Jacques.2012-
- EFIDON Sam, 1989. " Essential for management for african university libraries". Cité par Bart U. Nwaford, p.20-23.
- ESTIVALS Robert, 1983. Le livre dans le monde : 1971-1981 : introduction à la bibliologie politique internationale, Retz, Paris, Op. cit.p.315
- ESTIVALS, Robert.1983. « Le Livre en Tunisie », Le Livre dans le monde. Op. cit. P. 316.
- GUINCHAT Claire, SCOURI, Yolande, 1996. Guide pratique des techniques documentaires, EDICEF, Vanves, p.303

- HADJ MILIANI, 2010. "Des biens culturels au livre: book is a world", El Watan, Alger, p.12
- HAINAUT Louis, 1987. « Une méthode pour une meilleure adaptation des objectifs pédagogiques de l'université à son environnement », perspectives universitaires, Vol.4,n°1, p.177
- HELLEMANS Jacques, 2005. « Internet et bibliothèque: défi technologique et épistémologique pour le bibliologue des temps modernes ». "Bibliothèques, livre, écrit et technologies de l'information et de la communication en République démocratique du Congo: défis et perspectives: 18^e colloque international de bibliologie (Kinshasa, 27 Novembre- 3 décembre 2004)". _ Paris : L'Harmattan, 2005, p.235-242. Cité par l'auteur lui-même. « L'offre électronique: un complément à la politique de développement des collections ». La bibliologie scientifique appliquée. P.59
- HELLEMANS Jacques, 2005. « L'offre électronique: un complément à la politique de développement des collections ». La bibliologie scientifique appliquée. L'Harmattan, Paris, P.59
- HOUALI Mouloud, 2014. Mesure et cartographie de l'offre et de la demande du livre imprimé dans les bibliothèques universitaires algérienne ». Revue de bibliologie. Schéma et schématisation, L'Harmattan, Paris, p. 90.
- HOUALI Mouloud, 2007. « Essai d'élargissement du thésaurus de la bibliologie ». Schéma et schématisation. Revue internationale de bibliologie, N° 66, p.52-61.
- HUNT Christopher J. 1990. p.7) « Relationship between the academic library it's parent institution ».In: LINE Maurice B., 1990. « Academic library management.. London: The Libray Association, p.7.
- KAHANE Jean-Pierre, 1987. « L'information scientifique et technique et la situation des enseignements supérieurs en France ». Perspectives universitaires, Vol.4, n°1, p. 230-234.
- La Tribune, 5 octobre 1995. Cité par Radjaï, L. Op. cit. p.76.
- Le COADIC Yves, déc. 1971. « L'unité de recherche à l'université ». L'université aujourd'hui, N° spécial de : Revue de l'AUELF, vol 19, p. 55
- Librarians Glossary (The), Université de la Californie du sud, South California, 2013, p.264
- LUPOVICI Christian, 2001. « Le développement des nouvelles technologies de l'information dans les bibliothèques», Rapport mondial, Unesco, Paris, p. 119.
- NARASIMHIA Seshagiri, 2001. « Deux années de progrès et d'innovation technologiques », Rapport mondial, Unesco, Paris, p.80
- NWAFOR Bart U, 1989. « Le financement des bibliothèques universitaires du Tiers-Monde ». Traduction de Balbine Callou. Bulletin de l'ABF, n°45, p.20-23.
- PENNA Carlos Victor, 1971. « La planification des services des bibliothèques et de documentation », Unesco, Paris, p.13
- REBOUL Jacqueline, 1982. Les cathédrales du savoir ou les bibliothèques universitaires de recherche aux Etats-Unis : études d'organisation. Publications de la Sorbone, Paris, p.157.
- REYMOND René, « La crise des universités », Encyclopédie Universalis, p 171.
- SIRINELLI, Jean. Etat et problématique de l'évaluation dans les bibliothèques universitaires francophones. In L'évaluation des bibliothèques universitaires dans l'espace francophone, p.33
- TSHI BANSA Tharcisse, déc. 1971. « Université et développement : le rôle de l'université africaine ». in Revue de L'AUELF, vol. 19, N° 2, p. 62
- UNION INTERNATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS (IUT). Mesurer la société de l'information. IUT, Paris, Unesco, 2015.
- UNION INTERNATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS (IUT). Mesurer la société de l'information. IUT, Paris, Unesco, 2018.

Références bibliographiques en langue arabe

- خليفة محمود عبد الستار, 2005. "مواقع الانترنت العربية في مجال المكتبات والمعلومات في الأدلة والبوابات العالمية" ع4 (مارس 2005). <http://Cybrarians.info/journal/n4/opac.html> تاريخ الاطلاع 26 جوان 2008 متاح في
- كامل شاهين شريف, 2005. "فهارس المكتبات العربية المتاحة عبر شبكة الأنترنت: دراسة تقويمية على ضوء توصيات الإفلا IFLA " لشاشات عرض التسجيلات البيبليوجرافية ومضمونها "
- Cybrarians journal ع 4 مارس. تاريخ الاطلاع جوان 2008 متاح في <http://Cybrarians.info/journal/n4/opac.html>
- محمد حامد عوض. 2007. دليل أدوات العمل الفنية المتاحة عبر الانترنت. ع 4, سبتمبر 2007 تاريخ التصفح 26 نوفمبر 2008 متاح في <http://cybrarians.info/journal/14/tools.html>

" نابتي محمد الصالح , 2015 " التعاون بين المكتبات الجامعية الجزائرية. دراسة تاريخية تحليلية ". مجلة علم المكتبات, رقم 4, ص 176.